



PROMECA

V.I.E. À TEMPS PARTAGÉ*

Côte d'Ivoire

Samuel CREICHE
Ingénieur IFMA (Clermont Ferrand)
Anglais courant
26 ans

* Volontaire
International en
Entreprise

NOVEMBRE 2019 – AVRIL 2020

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promeca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, depuis le **1^{er} Mai 2018** et pour **24 mois** d'un jeune V.I.E. à temps partagé en Côte d'Ivoire (Abidjan).

Ce VIE se nomme **Samuel CREICHE**, est ingénieur diplômé de l'IFMA (Clermont Ferrand) et parle couramment anglais.

Il est basé dans les bureaux de la société SALVEO (consultant français) à Abidjan et **travaille pour le compte de 2 sociétés françaises du secteur de la mécanique**, chaque société lui ayant confié une mission spécifique en fonction de ses besoins.

Samuel CREICHE dispose d'1/3 de temps disponible pour une entreprise intéressée à lui confier une mission du 1^{er} novembre 2019 au 30 Avril 2020. Samuel CREICHE sera en France à compter du 11 au 15 novembre 2019 pour rencontrer les entreprises intéressées.

Si votre société est intéressée par cette opportunité, merci de contacter Anne de La Salle (adelasalle@fimeca.org) ou Samuel Creiche (screiche@promeca-vie.fr).

TYPE DE MISSION

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

PREPARATION DE LA MISSION

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché ivoirien.

REALISATION DE LA MISSION

- Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.
- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise en Côte d'Ivoire pendant le séjour du V.I.E.

Votre contact :

Anne de LA SALLE

Tél. : + 33 1 47 17 60 58

Fax : + 33 1 47 17 60 62

adelasalle@fimeca.com

Association pour la promotion et le développement des industries mécaniques

✉ 92038 Paris La Défense cedex • 39-41, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie

Siret : 320 734 098 00025 • Code APE : 7022 Z • TVA intracommunautaire : FR 39 320 734 098

Compte bancaire : 30004 02837 00010421579 94



MODALITES FINANCIERES

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de :
 - **13 000 € HT** pour 1/3 de temps pendant 6 mois
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels en France et en Côte d'Ivoire, loyer du bureau à Abidjan, déplacements à l'intérieur du pays, frais de formation dans les entreprises préalable avant de partir, etc....
- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
 - . **50 % à la signature du contrat**
 - . **50 % en Avril 2020**

Votre contact :

Anne de LA SALLE

Tél. : + 33 1 47 17 60 58

Fax : + 33 1 47 17 60 62

adelasalle@fimeca.com